



## COMITE DU LOIRET DE NATATION

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2023

Le 30 septembre 2023 à 15h00, le Comité départemental s'est réuni en assemblée générale à Beaugency.

L'assemblée est présidée par Monsieur Martin François vice-président en l'absence du président Monsieur Daveau Hervé, tous les autres membres du bureau sont présents.

#### **APPEL DES CLUBS**

Monsieur MARTIN vice-président a accueilli les clubs et suivi la feuille d'émargement. Sur 16 clubs, 11 étaient représentés (absence de l'USM Montargis excusé et du Club Aquagym Natation Orléans, du CN Pithiviers, de l'USC La Chapelle St Mesmin, de J3 Sports Amilly Natation). Le quorum est atteint, les votes pourront être effectués.

#### **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Monsieur Martin remercie les clubs de leur présence et plus particulièrement le Club des Nageurs Balgentiens pour l'organisation de cette AG.

#### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Monsieur Martin donne lecture du rapport moral rédigé par le président:

« Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite les bienvenus à cette Assemblée Générale 2023

Tout d'abord je vous remercie tous de votre présence. Je remercie le Club des Nageurs Balgentiens et la municipalité de Beaugency de nous accueillir pour l'organisation de cette réunion.

Comme chaque année je renouvelle au nom de l'ensemble du comité nos remerciements aux municipalités et communautés de communes du département qui mettent à notre disposition leurs piscines pour l'organisation de nos compétitions et regroupements. Et je remercie encore les clubs, les officiels et les bénévoles qui nous aident à organiser les compétitions.

Je vais être bref, pour laisser mes camarades exposer le bilan de cette année bien chargée.

La saison dernière le département a eu 2995 licenciés de 16 structures. Le nombre de licenciés a augmenté de 288 licences par rapport à la saison 2021-2022, soit plus de 10% d'augmentation, augmentation constatée au club de Beaugency et de l'ECO. Le club de Pithiviers a triplé ses effectifs, nous regrettons déjà leur absence cette année sur les bords des bassins. Un nouveau club sur cette saison J3 Sport Amilly Natation compte 52 licenciés.

Le seul club subissant une forte baisse est le club de l'AS Gien natation, qui est un club sans piscine fixe suite aux travaux de rénovation-réhabilitation sur leur bassin, nous leur souhaitons courage pour les deux saisons à venir, mais ils seront sans aucun doute nombreux sur les compétitions comme cette année.

Passons à la répartition des licences, où vous pouvez voir les chiffres par vous-même, je ne ferais qu'un constat : les licences compétitions ne présentent pas le quart des licences.



L'évolution des licenciés par sexe, comme l'année précédente montre que l'effectif féminin est de plus en plus important, et qu'une baisse des licences hommes est constatée.

Au niveau des compétitions ont été organisées :

- 7 compétitions sur une durée totale de 8,5 Jours
- 2 meetings

Le Meeting 45 n'a pas eu lieu, en concurrence avec le Meeting de l'ECO sur la même période et la même piscine, le comité a décidé dès fin 2022 de ne pas l'organiser pour ne pas mettre en péril ses finances ou celle du club.

L'épreuve d'eau Libre « LoL » faute de site n'a pas été organisée, mais le comité ne renonce pas à son organisation d'une manière pérenne.

Nous avons toujours été très bien accueillis par les différents clubs lors des manifestations, et nous les remercions encore pour leur accueil.

Le collectif Jeune composé d'une équipe fille et une équipe garçon a permis à nos jeunes sélectionnés de se préparer pour la coupe des Départements qui avait lieu à Rouen les 3 et 4 juin.

François qui a organisé le déroulement des rencontres et du séjour vous fera un bilan plus détaillé dans le bilan sportif.

Je ne développerai pas le bilan financier, sportif et le bilan des officiels, toutefois je ferai quand même quelques remarques :

- Sur le financier d'abord, où il est apparu que les clubs n'ont pas tous joué le jeu au niveau des paiements en réglant parfois avec plusieurs mois de retard (5,6 ou 7 mois) ou en ne réglant pas du tout les factures. Le comité n'a pas vocation à faire une avance de trésorerie aux clubs, qui sont tous aux mêmes enseignes, les engagements doivent être payés au fur et à mesure, je compte sur vous cette année pour faire les paiements sur le site régulièrement.
- La deuxième remarque est sur les officiels, même si il est à regretter la mise en place des amendes pour les officiels, force de constater que cela a eu un impact positif sur le nombre des officiels et l'organisation des compétitions. C'était un des axes majeurs fixé lors de la dernière AG : fournir à nos nageurs des compétitions avec un jury complet, ou presque, cela est réussi ou presque.

Cela me permet de rebondir une nouvelle fois sur l'importance du collectif dans l'organisation de la natation dans notre département. Lors de la dernière AG nous vous avons sollicités pour avoir de nouveaux membres, notre collectif s'épuisait.

Nous avons aujourd'hui 3 démissions, Aubéry, Meryl et moi-même et une seule candidate.

Nous n'allons pas revenir sur le débat de l'année dernière, mais le comité ne peut fonctionner correctement sans aide supplémentaire.

Nous avons donc sollicité la Région pour une aide au niveau du programme de natation course et de sa mise en place pour la nouvelle saison. D'autres choses comme la gestion locale des compétitions vont être remises en place cette année. Le deuxième axe d'amélioration fixé lors de la dernière AG, notre réorganisation interne n'a pu être mise en place suite au départ annoncé depuis janvier de 2 membres, et la démission récente du trésorier.



Je remercie Nicole Tarte de se porter candidate, et nous procéderons à la fin de l'AG à un vote pour son éventuelle intégration dans le comité.

Enfin je termine ce rapport moral, le deuxième et dernier pour moi, dans cette 3<sup>ème</sup> année de ce bureau, sur une conclusion positive.

Malgré les difficultés diverses rencontrées pendant ces 2 années comme la gestion tendue de compétitions en protocole covid, malgré le stress lié à la mise en place du Meeting 45, malgré la fatigue de me lever à 6 h et de rentrer parfois à 20h pour être au bord des bassins avec vous tous nageurs, bénévoles, accompagnateurs, je sais que je garderai de bons souvenirs et une expérience enrichissante de ces moments passés et vous remercie de cela.

Enfin et c'est vraiment la fin, je ne pouvais pas finir mon rapport moral sans remercier sincèrement les membres du bureau de m'avoir supporté et de m'avoir accompagné pendant ces 2 années.

Je crois bien que vous allez me manquer, je vous souhaite à tous une bonne continuation dans le comité, mais aussi dans votre vie personnelle et professionnelle.

Le rapport moral est terminé, je vous remercie de votre attention et je vous propose de voter. »

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

### **RAPPORT & COMPTE-RENDU DU BILAN FINANCIER**

Madame DAVEAU Isabelle, secrétaire, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice 2022/2023.

Elle informe l'assemblée des comptes :

- Total des recettes : 21 267 €

- Total des dépenses 14 637 €

Soit un solde positif de 6 630 €

La Secrétaire indique que les tarifs des engagements restent inchangés par rapport à la saison précédente et présente le budget. Elle précise les tarifs des pénalités, et une adaptation des reversements clubs pour les Meetings Maitres et Avenirs-Jeunes de 50 à 30 %, le comité souhaitant reprendre à sa charge les récompenses de ces meetings pour les rendre plus attractifs. Les tarifs sont présentés en **annexe 2**.

Madame DAVEAU explique avoir revalorisé le bénévolat dans le bilan, en prenant en compte le temps passé à minima. Le montant ( le temps) a doublé depuis la saison précédente en passant de 6 000 € à 12 119 €, et c'est encore en dessous de la réalité.

Les éléments n'ont pas pu être fournis aux vérificateurs aux comptes.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Le point financier à soulever des questions de la part des clubs :

- Certains clubs s'étonnent des impayés, le comité explique qu'au niveau du département, les clubs peuvent participer aux compétitions locales même s'ils n'ont pas payé leur engagement.



Le débat sur ce point sera repris en réunion du comité directeur, pour voir quelles mesures seront prises pour pallier à ce problème : relance la semaine suivant la compétition (cette mesure sera mise en place dès la prochaine compétition), refus des nageurs ...

- Les factures récapitulatives ont été fournies très tardivement, le comité s'engage à en établir deux dans l'année et avant la fin de gestion. Parallèlement le Comité demande aux clubs de payer leurs factures sur extranat plus rapidement.
- Les avantages concédés par le comité au profit des clubs (pour membre et réalisation de compétition) sont des reversements, et interviennent après paiement, et n'empêchent pas les clubs de s'acquitter des factures (un aménagement peut être mis en place pour les meetings)

### **COMPTE RENDU SPORTIF**

Madame Aubéry WISSOCQ présente le bilan sportif et les résultats de l'année sportive en natation course

Monsieur MARTIN François présente le bilan sportif en Eau libre, ainsi que le bilan sportif du water-polo.

Monsieur Martin rappelle que ces 2 disciplines sont gérées au niveau de la région.

Toutefois, les résultats sont affichés régulièrement sur le site du Loiret afin de faire vivre ces 2 disciplines localement.

Monsieur Martin lance un appel à un ou des volontaires spécialisés dans la natation synchronisée, pour intégrer le comité ou à défaut nous aider à faire un bilan plus complet des résultats. Ces derniers sont donnés sans pour maitrise de cette discipline gérée elle aussi en région.

### **COMPTE-RENDU DU RESPONSABLE DES OFFICIELS**

Monsieur DURE Frédéric, responsable des officiels, présente son bilan pour la saison 2022/2023. Il est difficile d'avoir des données statistiques dans extranat sur le nombre d'officiels formés cette année. Les clubs ont fait l'effort sous la contrainte des pénalités de fournir des officiels. Mais le nombre n'est pas assez, car cela repose toujours sur les même et cela ne permet pas d'envisager un avenir serein. La situation du Comité qui se retrouve à 6 aujourd'hui, et qui aura des membres sortants l'année prochaine, va forcer les clubs à s'investir totalement sur la gestion des compétitions.

Monsieur DURE a hésité à établir un classement des officiels, les officiels du Comité et de la Ligue sont encore sur les premières marches, toutefois, il sera procédé à une remise de récompense au nom de Frank Vilpoux, officiel le plus présent sur le département. Il n'est pas procédé à un classement des chronométreurs avec Des sessions de chronométrage ont été organisées à chaque fois qu'un club en a fait la demande, la démarche est reconduite pour la nouvelle saison. Les dates de formation juges ont été fixées au 17 novembre et au 1<sup>er</sup> décembre. Un recyclage en présentiel est prévu plus tard dans la saison.

### **CANDIDATURES**

Le Club de l'USM Saran se porte candidat pour l'organisation de la prochaine assemblée générale, le club de Beaugency propose sa candidature.

La prochaine AG du comité départemental du Loiret aura lieu **le samedi 29 Septembre 2023 à 15 h à Saran.**

Les vérificateurs aux comptes, Madame CAMPREDON Carole et Monsieur GASNIER Jean-Claude sont reconduits pour la nouvelle saison.



### **ELECTION AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR**

Madame TARTE Nicole et Monsieur MERCURI Pascal font acte de candidature. Ces dernières sont approuvées à l'unanimité par les représentants des clubs présents.

### **ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER**

Le comité directeur a perdu 3 membres, il n'a plus de président et de trésorier, le bureau s'est réuni en fin d'AG pour une élection

Monsieur Martin François élu par le Comité Directeur présente sa candidature au club, les clubs acceptent à l'unanimité.

Madame NURET Marie-Pierre donne lecture de la composition du nouveau bureau :

- Président : Monsieur MARTIN François
- Vice-Président : Madame BERNARDI Caroline
- Trésorier : Madame DAVEAU Isabelle
- Trésorier-adjoint : Monsieur MERCURI Pascal
- Secrétaire : Madame TARTE Nicole
- Secrétaire-adjoint : Madame DAVEAU Isabelle et Monsieur DURE Frédéric

Monsieur Martin précise que Mme DAVEAU reste secrétaire-adjoint le temps de la passation au nouveau secrétaire. C'est une année de transition, cette organisation a été décidée en amont pour que le Comité ne s'arrête pas cette année, Monsieur Martin déclare être président que pour cette année seulement, ce n'est pas un poste voulu, et que cette année le Meeting 45 et l'épreuve d'Eau Libre ne seront pas organisés au vu de la charge trop importante pour lui.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions

Monsieur Martin donne la parole aux deux membres sortants, Aubéry Wissocq et Meryll Zanin . La secrétaire adjointe sortante déclare être contente d'avoir enfin des grasses matinées et de pouvoir envisager de nager au lieu de faire la gestion des compétitions.

Le trésorier quitte le comité pour raisons personnelles, ne pouvant assurer la grosse charge de travail de trésorier, il remercie les membres du comité pour cette année et espère les revoir très bientôt sur le bord des bassins.

Le club des Nageurs Balgentiens par l'intermédiaire de Monsieur GAILLARD Florent a la parole : il est ravi de recevoir cette AG et présente son club. Le club est à la recherche de bénévoles, il en manque, le bureau est amené à se renouveler dans les années à venir. Ils ont de plus en plus de jeunes et ont stabilisé Camille comme entraîneur permanent du Club. Comme tous les clubs, il est à la recherche de financement mais il se réjouit des très bonnes relations avec la Communauté de Communes. Il annonce d'ailleurs que le bassin extérieur sera disponible pour la finale départementale de la saison prochaine.

La parole est donnée à Monsieur Michel SAUGET, président de la ligue, ce qui permet compléter les propos du Comité :



-Les clubs sont inquiets du manque de bénévoles pour la reprise des compétitions : Le comité ne peut pas tout faire, « il est temps que les clubs prennent leur responsabilité ». Cette solution est mise en place d'une manière transitoire, avec une formation dans les clubs avant sa mise en place définitive d'ici la fin de la saison. Soit l'année prochaine, le Comité existe encore, avec un nouveau bureau qui ne pourra pas reprendre cela en charge soit cela sera repris en charge par la Région avec le fonctionnement de la Région

Monsieur Sauget sera présent pour apporter son aide sur cette année de transition, les clubs devront trouver des candidats pour être formés à l'informatique.

-Pour le Séminaire de la Région, il sera renouvelé tous les ans, le matin de l'AG régionale qui aura lieu tous les ans dès 2024 à Orléans.

- L'application Swim'O de la Ligue contient des informations importantes, Monsieur Sauget encourage les clubs à l'utiliser.

- Au mois de juin aura lieu à Chartres les championnats de France Elite, un appel aux officiels sera envoyé par mail pour cette compétition, cela sera la dernière fois que la Région accueillera cette épreuve, avis aux volontaires.

Le calendrier est disponible pour l'instant que jusqu'à fin décembre et la Région organise courant octobre la commission des entraîneurs pour établir un calendrier, il sera validé lors d'un bureau du Comité directeur 45. Il sera établi pour l'année 2024.

### **REMISE DES RECOMPENSES**

Madame Aubéry WISSOCQ et Monsieur François MARTIN procèdent à la remise des récompenses.

### **Participation aux championnats de France :**

- Valentin VILPOUX (ECO)
- Célia LEGER (ECO)
- Pablo AUGER (ECO)
- Lili KROUBO (ECO)
- Jeanne SAUTEREAU (ECO)
- Camille VARLOTEAUX (USMS)

### **Eau libre :**

- Emma VARLOTEAUX (USMS)
- Nathan NICOLAS (USMS)
- Nicole TARTE (ASPTT)

### **Officiel le plus présent sur les compétitions du département :**

- Frank VILPOUX (ECO)

La séance est levée à 17h00.

Fait à Orléans le 30 octobre 2023

### **Le président**

Martin François



**Annexe 1 au compte rendu de l' AG du 1/10/2022 du Comité 45 de natation.**

Tarifs natation courses 2023 /2024

	TARIF 2022/2023	TARIF 2023/2024 validé par le CD45
Engagement individuel Natation et plus	2,50 €	2,50 €
Engagement individuel Rencontres Avenirs	1,60 €	1,60 €
Relais	5,00 €	5,00 €
Epreuve de Pass'port	1,60 €	so
Epreuve de Pass'competition	so	so
forfait non déclaré (hors meeting 45)	10,00 €	10,00 €
forfait non déclaré en final ( hors Meeting 45)	20,00 €	20,00 €
inscription après date limite / engagement	5,00 €	5,00 €
Formation BF1		
Meeting Loiret/ Individuel	7,00 €	7,00 €
Meeting Loiret / Relais	12,00 €	12,00 €
forfait non déclaré pendant la reunion meeting 45	16,00 €	16,00 €
forfait non déclaré en final ( 30 minutes après annonce) meeting 45	50,00 €	50,00 €
Meeting Maitres / Individuel	5,00 €	5,00 €
Meeting Avenirs Jeunes / Individuel	5,00 €	5,00 €
REMBOURSEMENT ORGANISATION COMPETITION / REUNION	50 € par jour + 15 % sur les engagements	10 % sur l'ensemble des engagements
MEMBRE CD45	10 % de réduction si membre CD45	10 % de réduction si membre CD45
INTERCLUBS	50,00 €	50,00 €
pénalités absence officiel/reunion	50,00 €	50,00 €
Pénalités pour officiel juge manquant remplacé par un chrono		25,00 €
REMBOURSEMENT ORGANISATION MEETING MAITRE ET MEETING JEUNE		30 % sur l'ensemble des engagements + gestion buvette (hors récompenses)